

**Lettre de mission de Christine Fernandez-Maloigne,  
Vice-présidente, relations internationales**  
2020-2024

L'université de Poitiers a une tradition d'ouverture à l'international qui constitue un des axes de sa politique générale. Avec 15% des effectifs de niveau L et M et 42% des étudiants en thèse venant de l'étranger (92% de pays hors UE), elle se positionne au-dessus de la moyenne nationale française. Les enjeux d'aujourd'hui sont de consolider l'université de Poitiers comme université de formation et de recherche, attractive, inclusive, porteuse des valeurs européennes. Elle doit être capable de créer un environnement de recherche et une expérience étudiante favorables qui préparent les citoyens à évoluer dans une communauté multiculturelle et un contexte mondialisé, avec des valeurs de non-discrimination et d'inclusion. L'université de Poitiers privilégie des coopérations stratégiques durables dans tous les domaines du carré de la connaissance (formation, recherche, innovation, service à la société). Ainsi, la politique internationale, qui vise l'ensemble de la communauté universitaire, se développe selon l'Alliance d'universités européennes EC2U dont l'université de Poitiers est coordinatrice et des partenariats privilégiés notamment en Amérique latine et dans les pays francophones ou francophiles (Liban, Québec, Balkans, Vietnam, Haïti).

**Missions.** La vice-présidente en charge des relations internationales a pour mission d'impulser la politique d'ouverture à l'international de la formation comme de la recherche. Elle a un rôle d'accompagnement et de coordination des projets d'ouverture de l'université, en lien avec le vice-président délégué alliance EC2U et réseaux européens. Les différentes actions qu'elle doit conduire sont de manière non exhaustive :

**Actions pour l'internationalisation.** Elle établit dans la concertation avec les structures et instances concernées une stratégie d'orientation et de développement des relations internationales dans l'établissement. Cette stratégie, discutée et validée par les Conseils, constituera la ligne directrice des actions au sein de l'établissement dans le domaine des relations internationales. Elle veille en lien avec les composantes, laboratoires et écoles doctorales à la mise en œuvre de la politique d'internationalisation. Elle facilite la diffusion des informations entre les services et les porteurs et porteuses de projet pour aboutir à des partenariats conformes aux projets pédagogiques et scientifiques. Elle propose une politique pour encourager la mobilité étudiante, doctorante, enseignante et du personnel administratif et technique, Cette politique consiste notamment à améliorer l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux, à proposer les adaptations nécessaires à l'offre de formation, y compris en langues et en Français comme Langue Étrangère, à travailler avec les services en particulier la direction des ressources humaines (DRH) pour anticiper les questions posées par la mobilité enseignante et leur formation à l'interculturalité et au plurilinguisme. Elle contribue à établir des relations fortes et pérennes avec des partenaires extérieurs : agglomérations, Région Nouvelle-Aquitaine, CROUS, agence Erasmus+, Campus France, le MESRI, le MEAE, la CPU-CORIE et tous les organismes susceptibles d'apporter un soutien informatif organisationnel et financier aux projets internationaux de l'établissement. Elle accueille les délégations des partenaires extérieurs et représente l'université de Poitiers chez les partenaires extérieurs, dans des délégations locales, dans les réseaux nationaux et internationaux en lien avec la stratégie d'internationalisation et aux grands salons internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche (type NAFSA, EAIE AUF, etc.).

**Périmètre d'action.** La vice-présidente Relations Internationales participe à la fois au pôle recherche et au pôle formation de l'équipe présidentielle. Elle coordonne ses actions avec celles du vice-président délégué alliance EC2U et réseaux européens. Elle veille aux liens avec les partenaires du site, Isae-Ensma, CHU, organismes de formation locaux et collectivités territoriales. Elle représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : préside le conseil des relations internationales et des étudiants étrangers et participe au besoin à la commission recherche, à la commission de la formation et de la vie étudiante, au conseil d'administration, au conseil académique.

Elle est en lien avec Direction Générales des Services et plus particulièrement avec le Service Universitaire des Relations Internationales et des Etudiants Etrangers (SURIEE). Elle est également en lien avec la Direction de la Recherche et de l'Innovation, le Pôle Formation et Réussite étudiante, le Centre de Français Langue Étrangère, le Service Partenariat et Valorisation de la Recherche pour les aides au montage de projets internationaux. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 1<sup>er</sup> septembre 2021,

Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers

